

LES DROITS DE L'ENFANT DANS VOTRE ÉCOLE



Votre école commence à découvrir les droits de l'enfant dans le cadre du programme des Écoles Respectueuses des Droits d'UNICEF Canada.

Ce processus, qui est très intéressant et important, permet d'accroître la participation des élèves et de mieux intégrer les principes d'inclusion et de respect en classe.

Il suppose de plus l'étude des droits de l'enfant, l'apprentissage de pratiques permettant de respecter ces droits dans les écoles, ainsi que la mise en place de mesures concrètes garantissant le respect de ces droits à l'école.

Le personnel de l'école, les élèves, les parents, les tutrices et les tuteurs peuvent découvrir ce que signifie l'intégration des droits de l'enfant dans l'école, au moyen d'ateliers parascolaires, d'activités liées au programme d'éducation et d'une multitude de ressources.

Des études ont démontré que les Écoles Respectueuses des Droits observent une diminution des cas d'intimidation, un plus haut niveau de réflexion chez les élèves, ainsi qu'un désir accru d'assurer leur propre bien-être, celui de leurs semblables et celui des enfants ailleurs dans le monde.

Pour en apprendre davantage sur les Écoles Respectueuses des Droits, visitez le <http://lemondeenclasse.unicef.ca> – onglet Transformer nos écoles.

QUE SONT LES DROITS DE L'ENFANT?

La communauté scolaire est articulée autour des enfants; les parents, les enseignantes et enseignants ainsi que le personnel administratif se soucient tous de leur bien-être et s'efforcent de favoriser leur développement. Il est donc important de connaître les droits de l'enfant et de comprendre ce que ces droits signifient pour nos enfants, et pour les adultes qui les entourent.

Nous connaissons tous les droits de l'homme et savons qu'ils constituent la norme à respecter pour que chacun puisse vivre dans la dignité. Nous savons, par exemple, que tous les êtres humains sont égaux, qu'ils ont le droit d'être écoutés et de participer pleinement à la vie sociale. Les droits font partie de notre vie quotidienne; ils déterminent non seulement nos lois et nos politiques, mais aussi nos attitudes et nos actions.

Les droits de l'enfant sont une catégorie distincte des droits de l'homme qui traitent de la situation particulière des enfants au sein de la société à l'échelle mondiale. Ils traitent de la vulnérabilité des enfants, mais aussi de leurs capacités et de l'importance de prendre en compte leur point de vue.

Les droits de l'enfant sont énoncés dans la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies, le traité des droits de l'homme le plus largement reconnu à l'échelle mondiale. La Convention dit, en bref, que tous les enfants ont le droit de survivre, de développer pleinement leur potentiel, d'être protégés contre le préjudice, la négligence et l'exploitation, et de participer pleinement à la vie familiale, culturelle et sociale.

De nombreuses ressources, dont le site Web d'UNICEF Canada, permettent d'en apprendre davantage sur la Convention relative aux droits de l'enfant; <http://lemondeenclasse.unicef.ca> – onglet Transformer nos écoles.

DÉCOUVRIR LES DROITS AVEC VOTRE ENFANT



Les premières choses, et les plus importantes, que votre enfant apprend sur le monde dans lequel nous vivons viennent de vous. En tant que parent, vous protégez et guidez votre enfant, et la Convention reconnaît l'importance primordiale de votre rôle.

Voici quelques idées pour l'inciter à découvrir ses droits. Elles sont inspirées des quatre principes directeurs de la Convention.

Si vous avez d'autres idées d'activités ou de discussions favorisant l'étude des droits de l'enfant, n'hésitez pas à en faire part à votre école.

LA NON-DISCRIMINATION

- Demandez à votre enfant de vous dire en quoi il est une personne spéciale et unique. Ensuite, discutez des autres enfants de votre entourage et de ce qui les rend uniques. Discutez de ce que signifie respecter une autre personne et être respecté.
- Découvrez de nouvelles choses sur une culture étrangère. Visitez un lieu de culte qui ne vous est pas familier, assistez à un festival culturel, lisez ensemble un livre qui traite d'un autre pays, ou cherchez une recette propre à une autre culture et faites-la à la maison.

L'INTÉRÊT SUPÉRIEUR DE L'ENFANT

- Discutez de la prise de décisions fondée sur l'intérêt supérieur de l'enfant. Réfléchissez, par exemple, aux choix conscients que vous faites chez vous pour le bien de l'environnement. Prenez, ensemble, des décisions réfléchies favorisant la conservation de l'énergie ou la diminution de la quantité de déchets, et parlez de ce en quoi ces décisions ont un effet positif sur l'environnement.
- Établissez une liste de désirs et de droits. Discutez des différences entre ces deux notions au moyen d'exemples : vouloir un sac de bonbons et avoir accès à des aliments nutritifs. Complétez la liste et affichez-la dans la cuisine.

LE DROIT À LA VIE, À LA SURVIE ET AU DÉVELOPPEMENT

- Cherchez, à la maison et dans la communauté, des mesures prises pour protéger les enfants, comme les brigadières ou brigadiers scolaires, les sièges d'auto, les casques de cyclistes ou la présence de sauveteurs ou de sauveteuses à la piscine municipale.
- Consultez la section Aliments et nutrition du site Web de Santé Canada et cherchez des renseignements sur l'étiquetage alimentaire et sur le Guide alimentaire canadien.
- Parlez à votre enfant du système de soins de santé lors de sa prochaine visite chez le médecin.

LE RESPECT DES POINTS DE VUE DE L'ENFANT

- Encouragez votre enfant à exprimer ses points de vue et ses sentiments. Demandez-lui s'il y a des milieux où il a du mal à s'exprimer et de quelles façons vous pourriez l'aider afin qu'il puisse faire entendre sa voix.
- Faites en sorte que votre enfant prenne l'initiative lors de la planification d'une activité. Aidez-le à demander l'opinion des autres, puis à prendre des décisions.
- Discutez de la différence entre avoir le droit d'exprimer son opinion et que celle-ci soit prise en considération et vouloir que les choses soient faites à sa façon. Faites un retour sur les discussions précédentes à propos des désirs et des droits, de l'intérêt supérieur et du respect.

Pour en savoir davantage sur les Écoles Respectueuses des Droits, visitez le <http://lemondeenclasse.unicef.ca>